

Renvois de l'annexe B

- 1) Ce chiffre ne comprend pas les cotisations que le Canada a versées à la Société des Nations, en 1945-1946 (317 814\$) et en 1946-1947 (313 733\$), qui englobent la participation du Canada aux frais de l'Organisation internationale du Travail et de la Cour internationale de Justice pour ces périodes. De plus, le Canada a avancé 1.2 million de dollars au Fonds de roulement de l'ONU en 1945-1946 et 195 000\$ en 1946-1947, chiffres qui ne figurent pas ici.
- 2) Ce chiffre comprend une contribution de 38 800\$ au Fonds de roulement.
- 3) Ces chiffres, qui tiennent compte des réductions de 319 526\$ et 322 063\$ des cotisations respectives du Canada pour 1975 et 1976, représentent le remboursement partiel du principal et de l'intérêt dus par l'ONU pour les obligations achetées par le Canada afin de compenser les frais du maintien de la paix au Congo.
- 4) Ces chiffres représentent les dépenses supplémentaires approximatives engagées par le Canada pour maintenir son contingent de l'UNFICYP à Chypre.
- 5) Le Programme des Nations Unies pour le développement est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1966 par suite du regroupement du P.E.A.T. et du Fonds spécial. En 1966-1967, le Canada a versé 6.2 millions de dollars au Fonds spécial et 3.3 millions au P.E.A.T. La contribution canadienne fut consolidée à partir de l'exercice financier 1967-1968.
- 6) Ce chiffre comprend l'apport supplémentaire de 65 000\$ affecté à la coopération technique.
- 7) Cette somme comprend l'apport supplémentaire de 54 000\$ affectés au recrutement de jeunes agents d'administration.
- 8) Cette somme englobe 18.8 millions de dollars versés à l'Organisation internationale pour les réfugiés entre 1947 et 1951 (l'O.I.R. a mis fin à ses activités en 1951), 236 000\$ versés au Comité intergouvernemental pour les réfugiés (C.I.R.), 1.7 million de dollars versés au Fonds des Nations Unies pour les réfugiés (F.N.U.R.) et au Fonds d'urgence des Nations Unies, 1.2 million de dollars consacrés à la poursuite des activités de l'UNRRA et 630 000\$ versés au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. De 1970 à 1980, outre ses contributions au programme ordinaire, le gouvernement du Canada a versé au H.C.R. les subventions suivantes destinées à des opérations spéciales (en milliers de dollars canadiens):

Centre de coordination — Inde (1971-1972)	9 220
Soudan méridional (1973-1974)	500
Chypre (1974-1975)	150
Secours d'urgence au Sud-Vietnam (1974-1975)	
Espèces	1 250
Nature (poisson et fret)	600
Indochine (1975-1976)*	3 000
Guinée-Bissau (1975-1976)	100
Mozambique (1975-1976)	350
Cap Vert (1975-1976)	50
Thaïlande (1976)	250
Afrique du Sud (1977-1978)	700
Indochine (réfugiés de la mer)	250
Réfugiés ougandais au Kenya	250
Indochine (1978-1979)	500
Indochine (premier volet de la contribution de 750 000\$)	450
Zaire (1979-1980)	200
Indochine (deuxième volet de la contribution de 750 000 \$)	250
Indochine	500

* Comprend les montants suivants: 1 million de dollars américains (1 million de dollars can.) pour le Programme du Laos, destinés à l'achat et au transport de riz en Thaïlande (632 000\$) et à d'autres produits (368 000\$); 2 020 202 dollars américains (2 millions de dollars can.) sans affectation définie, à utiliser avant tout pour l'achat de produits au Canada.